

# Accompagnateur en moyenne montagne / Accompagnatrice en moyenne montagne

Accompagnateur en montagne/Accompagnatrice en montagne, Guide de randonnée/Guide de randonnée



Sportif accompli, l'accompagnateur en moyenne montagne organise des randonnées à pied ou en raquettes, en été comme en hiver. Il fait également découvrir à sa clientèle la faune et la flore du milieu naturel mais aussi son patrimoine culturel.

 Statut d'exercice : **indépendant, saisonnier**

 Niveau de formation requis : **bac + 2**

## DESCRIPTION DU MÉTIER

### Encadrer, enseigner

L'accompagnateur en moyenne montagne encadre des randonnées sur des sentiers praticables à pied ou en raquettes à neige. Il propose des sorties en tenant compte des capacités physiques et des attentes des participants mais aussi des conditions météorologiques. Il peut également enseigner la pratique d'activités comme la marche nordique, le trail (course en milieu naturel), etc.

### Faire découvrir

Fin connaisseur de sa région, l'accompagnateur fait découvrir les richesses du site traversé : animaux, arbres, champignons et fleurs, plantes (médicinales ou aromatiques), minéraux et roches, aspects du paysage et du terrain. Il aborde également les aspects culturels et humains des massifs parcourus : patrimoine bâti, gastronomie, habitat, modes de vie et traditions, histoire et légendes. Il prépare son itinéraire en amont, ainsi que les étapes de ravitaillement, les activités, etc.

### Adapter son activité

Les collectivités locales peuvent le solliciter pour entretenir et baliser des itinéraires, créer et animer un parcours découverte ou une classe verte, participer au comptage des espèces animales ou végétales, ou concevoir des topos-guides de randonnée... Offrir des prestations originales répondant aux attentes du public s'avère un atout pour ce professionnel.

## COMPÉTENCES REQUISES

### **Sportif responsable**

L'accompagnateur exerce dehors par tous les temps. Il doit jouir d'une excellente condition physique et faire preuve de résistance. Grand connaisseur de la montagne, il est garant de la sécurité de ses clients. Spécialiste de l'orientation en montagne, il a le sens des responsabilités, du sang-froid et réagit vite face aux imprévus. Le cas échéant, il sait prodiguer les premiers secours.

### **Animateur et pédagogue**

Doté d'un sens relationnel développé et d'une bonne dose de pédagogie, ce guide sait intéresser son auditoire et conduire un groupe dont il assure la cohésion. Il fait preuve de qualités d'animation pour que chacun passe un moment inoubliable. Il sait en outre rassurer les randonneurs en difficulté sur un passage ou pris de panique face au danger (orage, affaissement de terrain, chute de pierres...).

### **Sens du commerce**

En indépendant, l'accompagnateur doit savoir valoriser ses compétences et son expérience. Par exemple, en créant un site internet et des dépliants sur ses prestations, qui seront ensuite déposés dans les lieux stratégiques de la station (commerçants, office de tourisme, hôtels...). Il peut s'associer à d'autres professionnels pour offrir des prestations plus étendues et doit être mobile en proposant également des randonnées dans d'autres régions.

## **EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

### **Salaire**

#### **Salaire du débutant**

La profession compte peu de salariés. Pour les travailleurs indépendants, les honoraires sont libres et fixés pour chaque prestation selon l'activité, le massif, le niveau de difficulté, le nombre de participants... Un indépendant peut facturer une journée entre 170 à 270 euros brut

### **Intégrer le marché du travail**

#### **Peu d'élus**

Il y a environ 3 500 professionnels en exercice, dont une part importante de femmes. Pour obtenir la carte professionnelle, il faut être titulaire du diplôme d'État qui se prépare au CNSNMM (Centre national de ski nordique et de moyenne montagne) à Prémanon. Il est accessible aux candidats majeurs ayant 40 randonnées à leur actif et titulaires du module " prévention et secours civiques " de niveau 1 (PSC1). Seuls 35 % des candidats sont acceptés. Un recyclage est obligatoire tous les 6 ans.

#### **Se diversifier**

L'activité étant saisonnière, il est important de multiplier les compétences, notamment en suivant des formations complémentaires, par exemple pour encadrer des activités ski, VTT, canyoning, accrobranche, handisport... Certains organisent des " randos-photos ", des balades avec des ânes, des nocturnes pour observer les étoiles... D'autres proposent des trails à l'étranger. L'accompagnateur doit rester à l'affût des nouvelles tendances et démarcher pour se faire connaître.

#### **Evoluer**

L'accompagnateur peut passer un DE de guide de haute montagne et activités assimilées pour évoluer sur les sommets. Il doit aussi penser reconversion car le métier, très physique, ne s'exerce pas toute la vie. Des possibilités existent dans les offices du tourisme, les structures hôtelières, la formation, etc.

## OÙ L'EXERCER

### Le choix d'un mode de vie

L'accompagnateur en moyenne montagne exerce dehors par tous les temps, principalement durant les week-ends et les congés scolaires. Il peut proposer des promenades de quelques heures, des balades à la journée ou des grandes randonnées sur plusieurs jours avec nuits en refuge ou en bivouac parfois, voire plusieurs semaines lors de treks en France (dans les Monts d'Auvergne, par exemple) ou à l'étranger. En parfaite condition physique, il porte plusieurs kilos de matériel sur le dos et est responsable de son groupe.

### Surtout indépendant

85 % des professionnels sont indépendants. Ils se regroupent souvent en association, entre eux ou avec d'autres moniteurs sportifs pour diversifier leur offre touristique et se faire connaître. Les autres sont salariés de structures d'hébergement ou de réseaux de tourisme. L'activité étant saisonnière, une autre activité est souvent nécessaire : services des pistes et remontées mécaniques, moniteur de ski, hôtellerie...

### Des publics variés

L'accompagnateur en moyenne montagne encadre des particuliers (individuels ou familles), des classes en sortie scolaire ou en classe de découverte, des groupes en séjour organisé (comité d'entreprises, club du 3e âge, établissement spécialisé), etc. Il adapte son offre en conséquence.

## LES ÉTUDES

Le DE (diplôme d'État) d'alpinisme - accompagnateur en moyenne montagne (DEA-AMM), option concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public ou option concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard tropical et équatorial en période de fortes précipitations, pour tout public (pour les territoires d'Outre-mer nommés DROM-COM) est indispensable pour exercer le métier. Il exige une solide pratique de la randonnée et une bonne connaissance du milieu montagnard. Le diplôme se prépare de manière discontinue entre 3 à 5 ans.

L'examen d'entrée (probatoire) en formation est ouvert sans condition de diplôme aux candidats âgés de 17 ans, détenant le module " prévention et secours civiques " de niveau 1 (PSC1). Cependant, pour entrer en formation, il faut avoir 18 ans et être titulaire de l'attestation de réussite à l'épreuve de la formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne.

### Bac + 1 ou 2

Durée standard

En France

**Diplôme d'État d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne option concevoir, conduire en sécurité et évaluer une randonnée en milieu montagnard enneigé pour tout public**

3 ans

Dans 1 établissement

Sources : Onisep 04.2025 ©Elias Jara-Stock.adobe.com